


STEF 	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
----------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------

## 1. PRESENTATION DU DEMANDEUR

### 1.1 Identification du Pétitionnaire

Qui dépose la demande d'enregistrement ? **IMMOSTEF**

**IMMOSTEF**  
 Port Edouard Herriot  
 4 rue de Dijon – BP 7125  
 69353 Lyon Cedex 07

Forme juridique	: SA – Société Anonyme
Capital social	: 6 800 000 €
SIREN	: 572 065 050
Code APE	: 6420Z

Adresse de l'établissement faisant l'objet de la demande d'enregistrement

**ZAC Champs Albert**  
**79260 La Crèche**

*Le site se trouve sur le territoire de la commune de LA CRECHE*


Signataire de la demande d'enregistrement d'exploiter : Monsieur Vincent KIRKLAR  
 Directeur Technique - IMMOSTEF

Personne chargée du suivi du dossier : Monsieur Stéphane LEFEBVRE  
 STEF - 4, rue de Dijon – Port E. Herriot  
 BP 7125 – 69353 LYON Cedex 07

Ce dossier a été rédigé avec le concours d'Emilie THOLLIN, Marie VOLATIER, et Boris CHARTEAU de la société

BUREAU VERITAS  
 Service Maîtrise des risques HSE  
 16, chemin du Jubin  
 BP 26  
 69571 DARDILLY Cedex  
 ☎ 04.72.29.32.50  
 📠 04.78.35.63.10

Les informations consignées dans ce document émanent de la Direction de l'Etablissement qui a vérifié le présent dossier, en assure l'authenticité et en assume la responsabilité.

STEF 	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
----------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------

## 2. SITUATION DU FUTUR ETABLISSEMENT

### 2.1 Localisation

La construction est projetée sur un terrain situé dans la ZAC Champs Albert sur la commune de la Crèche.

Cette zone est située au carrefour de deux autoroutes, l'A10 et l'A83 et elle est à proximité de la route nationale 11.

L'accès au site se fait soit depuis l'autoroute A83 (sortie 11) puis par la départementale D647 et la départementale D7, ou par la départementale D611 puis la D7.

La localisation du terrain est repérée sur l'extrait de carte IGN au 1/25 000<sup>ème</sup>, ainsi que sur les plans de localisation figurant dans les pages qui suivent.

Coordonnées Lambert :      Latitude (Y) : 2153,5 km Nord

(Lambert zone 2 Etendue)      Longitude (X) : 397,2 km Est

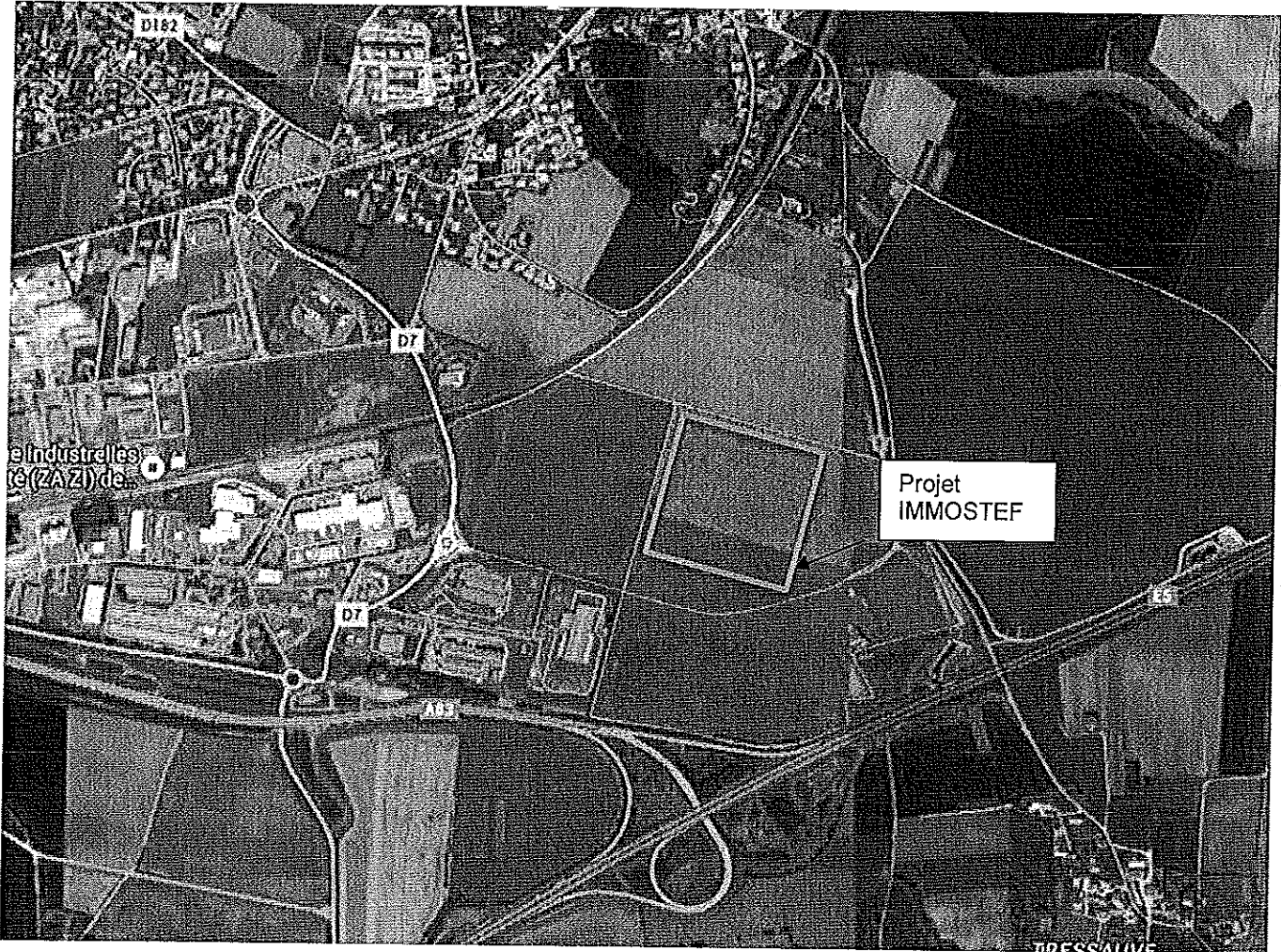
### 2.2 Choix du site

L'implantation du bâtiment répond favorablement à des critères d'exploitation et de logistique ainsi qu'à des critères environnementaux :

- l'activité d'entreposage est compatible avec la vocation de la zone,
- accès facile : proximité de l'Autoroute A83 et de la départementale D611,
- un environnement présentant peu de bâtiments d'habitation.

### 2.3 Historique du site

Les terrains du site constituent, actuellement, un terrain agricole vierge de construction.



### 3. NATURE DES ACTIVITES PROJETEES

#### 3.1 Introduction

Le site objet de ce dossier est un bâtiment logistique frigorifique. Celui-ci sera à terme composé de 2 cellules de stockage, accompagnées d'un quai de réception/expédition. Le site est destiné à stocker des marchandises sous température dirigée comme par exemple des produits laitiers, des jus de fruit, des produits traiteur, ou encore des produits de la mer, ... La réalisation d'un bâtiment destiné au stockage de ces produits, correspond à une demande des acteurs économiques locaux ou nationaux. Un tel bâtiment permet de garantir la qualité des marchandises stockées, dans des conditions de sécurité renforcées.

**Il n'y aura aucune transformation ou manipulation de produits nus sur le site, il s'agit de stockage et de préparation de commandes ou toute autre activité de prestation logistique (fardelage ou différenciation retardée par exemple).**

#### 3.2 Organisation du stockage – Nature et volume des matériaux stockés

##### 3.2.1 Organisation du stockage au niveau des 2 cellules à température froid positif

###### Réception :

Les marchandises du site seront acheminées par route.

Les camions se présenteront à l'entrée du site où ils seront réceptionnés. Un contrôle de concordance des documents de livraison avec l'adresse et l'activité du site sera effectué, puis les références de l'ordre de livraison seront vérifiées. En cas d'anomalie, le camion sera refusé. En cas de concordance, le camion sera envoyé vers zone d'attente puis vers le responsable de quai correspondant qui affectera un quai pour le déchargement.

###### Chargement / Déchargement :

Le camion sera mis à quai, la porte de quai correspondante étant ouverte et surveillée. Le moteur du camion sera à l'arrêt pendant toute la durée du chargement / déchargement.

Le chargement et/ou le déchargement seront effectués par des chariots manuels ou électriques à conducteur porté. Toutefois sur les produits sensibles, le groupe froid de la remorque sera en fonctionnement pendant cette phase (respect de la chaîne du froid).

Pour le déchargement, les palettes seront déposées dans la zone de réception/ expédition ou distribuées directement dans les racks de stockage correspondants.


Pour le chargement, les palettes auront été déposées dans la zone de préparation en attendant d'être chargées dans les camions.

L'opération de déchargement varie en fonction du type de camion, de la quantité de palettes livrées et du mode de rangement (direct ou différé).

A cette occasion, un contrôle qualitatif et quantitatif est effectué avant rangement et mise en stock.

L'organisation rationnelle des surfaces de stockage comprend :

- Une zone de quai camion extérieure sur toute la façade Sud du bâtiment afin d'y faciliter les rotations pour chargement et déchargement de marchandises.

STEF 	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
----------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------

- Une surface de préparation (face aux quais), à l'intérieur du bâtiment et le long des portes de quai. Cette zone a une longueur égale à celle de la façade vers les quais.  
 Cette zone est nécessaire pour l'identification des marchandises, leur regroupement pour placement en stockage ou constitution des chargements des camions.  
 Cette zone est peu chargée en marchandises. Celles-ci sont disposées au sol, sur une hauteur de 1 à 2 palettes, en laissant une grande place pour la manœuvre des chariots élévateurs.  
 En dehors des heures d'activités dans les locaux, cette zone est libre de marchandises, les produits ayant été soit rangés dans les palettiers ou en masse, soit chargés en camions.
- Un stockage sur mezzanine au-dessus de chaque zone de quai permettra également la préparation des commandes.
- Un volume de stockage constitué de l'ensemble de la cellule, hors zone de préparation.

Ce type de bâtiment grande hauteur est conçu pour que les logisticiens puissent stocker leurs produits sur des rayonnages métalliques (racks ou palettiers) qui sont positionnés perpendiculairement à la zone de préparation de commande. Les stockages pourront également être réalisés en masse.

Poids moyen d'une palette : 500 kg/ palette

**Palettiers :**

Ils sont généralement disposés en rang double en laissant entre eux une allée de circulation de largeur de 3,0 m environ.


Les rayonnages métalliques comportent des étages dont la hauteur est adaptée à la taille des marchandises ou palettes à stocker.

La hauteur maximale de stockage dépend, sur le plan technique des caractéristiques dimensionnelles du bâtiment.

Toutefois, cette hauteur de stockage permise par la taille du bâtiment, n'est pas forcément celle autorisée vis-à-vis du risque incendie pris en compte par les assureurs. Cette hauteur de stockage autorisée dépend alors de la nature des marchandises en composition et mode d'emballage.

En particulier, le dispositif d'extinction automatique d'incendie et les hauteurs de stockage devront suivre les règles assureurs.

En mode de protection sprinkler, les rayons portant les palettes et colis sont constitués de treillis métalliques non combustibles et favorisant le passage de l'eau.

STEF 	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
----------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------

#### Nombre maximal d'emplacements de palettes

Dans cette nature de stockage, l'organisation mise en place vise à pouvoir localiser chaque produit à un emplacement précis. Pour cela, l'objectif n'est pas de remplir en totalité les racks, mais d'y conserver des espaces tampons pour les arrivées et départs de marchandises.

Le ratio moyen de remplissage d'un entrepôt comportant des palettiers et de 11 m environ de hauteur libre est de 1,5 palettes standard par m<sup>2</sup> de surface utile (surface totale de la cellule considérée).

Chaque cellule disposera d'un stockage maximal d'environ 9 000 palettes.

#### Stockage en masse

En cas de stockage en masse, les matières conditionnées (sac, palette, etc) formant des îlots présenteront les caractéristiques suivantes :

- Surface maximale des îlots au sol : 500 m<sup>2</sup>
- Hauteur maximale de stockage : 8 m maximum
- Distance entre deux îlots : 2 m minimum
- Une distance minimale de 1 m est maintenue entre le sommet des îlots et la base de la toiture ou le plafond, ou de tout système de chauffage ; cette distance doit respecter la distance minimale nécessaire au bon fonctionnement du système d'extinction automatique d'incendie, lorsqu'il existe. Cette disposition sera également respectée en mode de stockage sur palettiers.

#### Activités de préparation de commande pouvant être associées au stockage des produits

Les produits sont approvisionnés en palettes entières en provenance des différents lieux de production externes.


Dans l'entrepôt, ces palettes sont rangées entières en racks. Elles peuvent être également déseballées, directement à leur arrivée, ou en fonction des besoins, et les marchandises qui la composent sont rangées individuellement en bacs ou emplacements dans les zones de stockage.

Les produits ne sont pas déseballés individuellement mais peuvent être réassociés pour constitution de lots.

La préparation de commande consiste en l'assemblage sur une même palette, de marchandises prélevées par les opérateurs dans les emplacements individuels (« Picking »).

#### 3.2.2 Stockage des emballages

Le site disposera d'un local emballage d'une surface de 1 100 m<sup>2</sup>. Ce local permettra de stocker des palettes en bois d'un volume de stockage d'environ 4 800 m<sup>3</sup>, des cartons d'un volume inférieur à 1 000 m<sup>3</sup> et des films plastiques d'un volume inférieur à 1 000 m<sup>3</sup>.

STEF 	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
----------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------

#### 4. CLASSEMENT ICPE DU SITE

##### 4.1 Rubriques soumises à autorisation

Aucune rubrique sur le site n'est soumise à autorisation.

##### 4.2 Rubriques soumises à enregistrement

Désignation de l'activité	Valeurs des paramètres de classement	N° de rubrique	Classement	Rayon d'affichage
<p>1511 - Entrepôts frigorifiques, à l'exception des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant, par ailleurs, de la présente nomenclature.</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant :</p> <p>1. Supérieur ou égal à 150 000 m<sup>3</sup> .....A</p> <p>2. Supérieur ou égal à 50 000 m<sup>3</sup> mais inférieur à 150 000 m<sup>3</sup>.....E</p> <p>3. Supérieur ou égal à 5 000 m<sup>3</sup> mais inférieur à 50 000 m<sup>3</sup>. ....DC</p>	<p>Stockage frigorifique dans deux cellules de 5 997 m<sup>2</sup> chacune.</p> <p><b>Volume maximal stocké : 137 931 m<sup>3</sup></b></p>	1511.2	E	1 km

### 4.3 Rubriques soumises à déclaration

Désignation de l'activité	Valeurs des paramètres de classement	N° de rubrique	Classement	Rayon d'affichage
<p><b>1532 - Bois ou matériaux combustibles analogues</b> y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A, ne relevant pas de la rubrique 1531 (stockage de), à l'exception des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant :</p> <p>1. Supérieur à 50 000 m<sup>3</sup>.....A 2. Supérieur à 20 000 m<sup>3</sup> mais inférieur ou égal à 50 000 m<sup>3</sup>.....E 3. Supérieur à 1 000 m<sup>3</sup> mais inférieur ou égal à 20 000 m<sup>3</sup>.....D</p>	<p>Stockage de bois secs au niveau du local Emballages.</p> <p><b>Volume maximum de stockage : 4 800 m<sup>3</sup></b></p>	1532.3	D	Sans Objet

Désignation de l'activité	Valeurs des paramètres de classement	N° de rubrique	Classement	Rayon d'affichage
<p><b>2925. Accumulateurs (ateliers de charge d')</b> La puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW.....D</p>	<p>2 locaux de charge de batteries des chariots électriques élévateurs.</p> <p><b>Puissance de charge totale : 300 kW.</b></p>	2925	D	Sans objet



Désignation de l'activité	Valeurs des paramètres de classement	N° de rubrique	Classement	Rayon d'affichage
<p><b>4802. Gaz à effet de serre fluorés visés par le règlement (CE) no 842/2006 ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone visées par le règlement (CE) no 1005/2009 (fabrication, emploi, stockage).</b></p> <p>1. Fabrication, conditionnement et emploi autres que ceux mentionnés au 2 et à l'exclusion du nettoyage à sec de produits textiles visé par la rubrique 2345, du nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces visés par la rubrique 2564, de la fabrication en quantité industrielle par transformation chimique ou biologique d'hydrocarbures halogénés visée par la rubrique 3410-f et de l'emploi d'hexafluorure de soufre dans les appareillages de connexion à haute tension. Le volume des équipements susceptibles de contenir des fluides étant :</p> <p>a) Supérieure à 800 l..... A b) Supérieure à 80 l, mais inférieure ou égale à 800 l..... D</p> <p>2. Emploi dans des équipements clos en exploitation. a) Equipements frigorifiques ou climatiques (y compris pompe à chaleur) de capacité unitaire supérieure à 2 kg, la quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 300 kg..... DC b) Equipements d'extinction, la quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure à 200 kg..... D</p> <p>3. Stockage de fluides vierges, recyclés ou régénérés, à l'exception du stockage temporaire. 1. Fluides autres que l'hexafluorure de soufre : la quantité de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant :</p> <p>a) En récipient de capacité unitaire supérieure ou égale à 400 l.....D b) Supérieure à 1 t et en récipients de capacité unitaire inférieure à 400 l ..... D</p> <p>2. Cas de l'hexafluorure de soufre : la quantité de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure à 150 kg quel que soit le conditionnement..... D</p>	<p>Emploi de fluides frigorigènes dans les 2 installations de production de froid des cellules réfrigérées (2 x 300 kg), et pour la climatisation des bureaux (maxi 50 kg).</p> <p style="text-align: center;"><b>Quantité de fluide présent dans les installations: 650 kg</b></p>	4802.2.a	D	Sans objet